



REPUBLIQUE DU GABON : LIBÉRATION DE M. JEAN REMY YAMA, PRESIDENT  
DE LA CENTRALE SYNDICALE « *DYNAMIQUE UNITAIRE* » PAR LE  
GOUVERNEMENT DE TRANSITION.

**Douala-Libreville : Communiqué de presse REDHAC N°0014/05/09/2023.**



Douala-Libreville, Mardi, le 05 septembre 2023 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa coalition pays-Gabon constatent avec joie la réalisation de la promesse du Président de la Transition il y'a quelques jours, de libérer les prisonniers d'opinion.

En effet, la libération de M. Jean Rémy YAMA : Président de la Centrale Syndicale « *Dynamique Unitaire* », de la Plateforme Nationale de la Société Civile, Défenseur des Droits Humains fut effective ce jour.

**En rappel :**

Dimanche 27 février 2022, M. Jean Remy YAMA, devait se rendre au Sénégal pour ses soins d'urgence. Alors qu'il s'apprêtait à prendre son vol pour le Sénégal et sans avoir fait l'objet d'aucune convocation préalable tout au long de son séjour au Gabon, il a été arbitrairement arrêté à l'aéroport International Léon MBA de Libreville et, depuis ce jour il faisait l'objet de détention.

En Octobre 2021, le Président Jean Remy YAMA, depuis le Sénégal où il suivait ses soins médicaux avait lancé un appel à la ville morte le 15 décembre 2021, dont celui-ci a été largement suivi sur l'ensemble du territoire national par ses concitoyens.

**De tout ce qui précède ;**

**Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) et sa coalition pays-Gabon :**

- Se félicitent de la libération de M. Jean Rémy YAMA ; Président de la Centrale Syndicale « *Dynamique Unitaire* », de la Plateforme Nationale de la Société Civile, et Défenseur des Droits Humains ainsi que les autres prisonniers d'opinion ;
- Remercent toutes les parties prenantes qui se sont mobilisées pour cette libération.



## **Le REDHAC et sa coalition pays-Gabon encouragent le Gouvernement de transition à :**

- Poursuivre l'œuvre de décrispation du climat social à travers notamment la libération de tous les autres prisonniers politiques, défenseur(e)s des droits humains et acteurs sociaux détenus illégalement dans les prisons ;
- Protéger efficacement les Défenseur (e)s des Droits Humains en adoptant la loi portant « Promotion et Protection des Défenseur (e)s des Droits Humains, ainsi proposée par le REDHAC depuis 2018.

## **Enfin, le REDHAC et sa coalition pays-Gabon :**

Réitèrent leur volonté et leur disponibilité à toujours collaborer avec les Gouvernements de l'Afrique Centrale en général et celui du Gabon en particulier pour la promotion et la protection des Droits Humains, la Protection et la sécurité des Défenseur (e)s des Droits Humains en toute circonstance.

### **SUIVEZ-NOUS**

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04  
MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95  
Facebook :RedhacRedhac  
Twitter : @RedhacRedhac  
Site-Web : [www.redhac.info](http://www.redhac.info)

**REDHAC : Coalition-PAYS-GABON**  
Coordinateur : (+241) 06402017/ 060283032  
Secrétaire général : (+241) 066121026  
Chargé juridique : (+241) 077769192